Il serait donc extraordinairement curieux qu'on écartât *à priori* le projet de MM. Masquelez et Olry, après l'engouement dont a été l'objet un projet ne reposant sur aucune expérience concluant.

Cette expérience concluante, MM. Masquelez et Olry sont tout disposés à la faire très-rapidement. Il suffit d'un sondage ou deux pour fournir une preuve palpable de l'existence du gîte aquifère et de son débit. En trois mois, preuve complète peut être fournie.

IV

La conclusion du présent rapport est qu'il vous plaise, M. le Maire, si vous approuvez les considérations qui précèdent :

Saisir les commissions compétentes de la question générale d'une distribution d'eau potable, par un service municipal commun aux deux villes de Roubaix et de Tourcoing ;

Leur demander l'étude des moyens financiers permettant l'installation sans charge aucune pour les budgets communaux ;

Sur leur rapport favorable, charger officiellement MM. Masquelez et Olry, tant de l'avant-projet que de la constatation et du jaugeage de la source ;

Imputer sur le budget spécial du service des eaux, une somme de 24,000 francs à dépenser comme suit : 14,000 francs pour frais de sondages, 10,000 francs pour frais d'études à MM. Olry et Masquelez, à titre de provision, suivant l'usage, sur les honoraires qui leur seraient plus tard alloués, pour le projet définitif, conformément à l'arrêté du 12 pluviose an VIII.

En fait, c'est demander à la ville de Roubaix trois mois et 1,000 francs pour convaincre les esprits les plus défiants de l'excellence du projet Masquelez et Olry.

Peut-on refuser un délai aussi court, une somme aussi minime ? N'est-il pas prudent au contraire d'y consentir, avant d'accorder un monopole de 50 ans, et d'allouer un capital de un million à la Compagnie générale, sur la base d'un traité dangereux pour les intérêts de Roubaix?

Je crois, Monsieur le Maire, vous avoir indiqué la meilleure solution à une question pendante qui menace sérieusement l'accord des deux Villes et les intérêts de mon service. En l'adoptant, les Conseils municipaux éviteraient les communes d'un excellent instrument d'hygiène, sans bourse délier, et réserveraient aux contribuables et aux consommateurs les bénéfices touchés par les actionnaires d'une compagnie commerciale ; *ils protégeraient en outre l'industrie locale par un abaissement bientôt possible du prix de vente de l'eau de la Lys.*

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maire, votre très-humble et très-dévoué serviteur,

A. BINET.

Tourcoing, le 13 avril 1883.

ANNEXE A

Budget du service municipal des Eaux
(Eau industrielle et Eau potable).
Au début de l'exploitation des Eaux potables

(a) Dépenses

1° Frais d'exploitation de Eaux de la Lys, (sans changement)		120 000
2° Intérêt et amortissement des Emprunts de 1860 et 1863 (sans changement)		130 000
3° Intérêt et amortissement de l'emprunt à contracter pour l'eau potable		180.796 80
4° Exploitation de l'eau potable, comprenant :		
Mécanicien conducteur	2 500	
(1) Trois chauffeurs	3.600	
Entretiens et contributions de la nouvelle usine	5.000	
(1) Charbon (1 k. 900 par cheval et par heure)	11.500	31.600
Huiles, graisses, éclairages, entretien des machines	2,800	
(2) Entretien des conduites publiques	3.000	
(3) 2 fontainiers supplémentaires	3.200	
		462.396 80

(b) Recettes

Eau de la Lys (sans changement) 4.250.000 m. c. à 10 centimes	425.000
Eau de la Lys (sans changement) Travaux et fournitures de fontainerie	11.788
Eau potable 1.500 m. c. par jour à 27 c. le m. c.	153.300
Eau potable 1.500 m. c. distribués aux services communaux	mémoire
	590.088 00

(c) Excédant des recettes sur les dépenses

Différence encaissée par les recettes municipales (sans changement)	127.691 20

II. En 1893, l'eau potable distribuée atteignant 9,000 m. c. dont 1,500 pour les besoins communaux.

(a) Dépenses.

1° Frais d'exploitation des Eaux de la Lys (sans changement)		120.000
2° Intérêt de l'Emprunt de 1860		100 000
3° Intérêt et amortissement de l'Emprunt de 3,000,000 fr.		180 796 80
4° Exploitation de l'Eau potable:		
Mécanicien conducteur	3.000	
Cinq chauffeurs	6 000	
Entretien et contribution de l'Usine	5.000	
Charbon (1 k. 500) par cheval et par heure	27.594	56.934
Huiles, graisses, etc.	6 000	
Entretien des conduites	3 000	
4 Fontainiers supplémentaires	6.400	
		57 700 80

(b) Recettes.

Eau de la Lys (sans changement de quantité) 4,250,000 m. c. à 7 cent.		297 500
Travaux et fournitures de fontainerie	7,500 m. c. distribués par jour à 10 c.	14.232
Eau potable	1,500 m. c. distr. aux services communaux.	273.750
		mémoire.
		585.482

(c) Excédant des recettes sur les dépenses.

Différence encaissée par les recettes municipales (sans changement).	127.691.20

ANNEXE B.

Devis général d'un avant-projet.

Avaleresse et machines élévatoires, 2 machines de 140 chevaux.	500 000
Canalisation, 123,100 mètres, dont 11,500 pour la canalisation urbaine.	1 700 000
Réservoirs, 9,000 mètres cubes	270 000
Robinetterie et appareils hydrauliques	150 000
Bureau et divers	19 304.75
	2.639 304 75
Imprévu 10 0/0	263 930.48
	2.903 235 23
Honoraires des Ingénieurs (rédaction du projet, contrôle et réception des travaux) 3 1/ 0/0	96 764.77
	3 000.000.00

(1) Au début, une machine marchant 8 heures par jour. Eau élevée 3,000 mètres cubes; aspiration et refoulement manométrique 120 *mètres*; chevaux vapeur en eau montée. 140 chevaux; consommation de charbon exagérée à dessein, 1 k. 900 par cheval; coût du charbon 15 francs la tonne. En 1893, une machine sur deux tournant 21 heures. Consommation de charbon 1 k. 500 par cheval.

(2) Même proportion que pour le service actuel

(3) Il y aurait à déduire le produit que rapporteraient agents de la vente qui seraient dans chaque ville à manœuvrer les bouches. Nous avons 4 fontainiers actuellement, qui n'occupent pas tout leur temps. Six fontainiers à l'origine, 8 fontainiers en 1893 suffiront très-facilement à l'entretien des compteurs.

Observation générale. — Toutes les dépenses ont été sciemment exagérées, on s'est placé à un point de vue pessimiste.

NORD

CAPPELLE. — Le carrousel offert aux amateurs, par les habitants de cette commune, qui devait avoir lieu le 22 juillet, est reporté au dimanche suivant 29.

SEQUEDIN. — Des enfants ayant mis le feu à une paillasse, un incendie, qui aurait pu prendre de grandes proportions, fut conjuré, grâce à la présence d'esprit et à l'énergie qu'a déployées M. Lacappelle, cabaretier du *Vert Touquet*, en se précipitant dans la maison et en jetant la paillasse sur le chemin.

AVESNES. — On écrit de Soire-le-Château au *Patriote*, d'Avesnes :

« On assure que M. le Préfet, lors de sa tournée de revision, s'est occupé de l'élection prochaine d'un conseiller général, en remplacement de M. Duponchel, qui, pour diverses raisons, a déclaré ne plus se représenter devant les électeurs.

» M. le Préfet aurait offert la candidature à M. Georges, conseiller d'arrondissement et à M. Legrand, maire de la ville, qui, dit-on, n'auraient pas acceptées. A défaut de candidature au chef-lieu de canton, l'autorité supérieure, aurait jeté ses vues sur M. Imbert, industriel à Sars-Poteries.

» On ne dit pas si M. le Préfet, pendant son court séjour à Soire-le-Château, s'est préoccupé de la réorganisation de la municipalité. Depuis de longs mois, on le sait, il n'y a plus en exercice que deux ou trois conseillers municipaux qui administrent la ville en vrais potentats. »

HAZEBROUCK. — Un bien triste accident est arrivé, mercredi après midi, dans le bas d'Hazebrouck. La petite Louise Cappon, âgée de 2 ans 1/2, fille de François, cultivateur, en jouant près des bâtiments de la ferme, est tombée dans une mare d'eau. Lorsqu'on l'a retirée, l'asphyxie était complète et tous les soins qu'on a prodigués à la pauvre enfant pour la rappeler à la vie ont été inutiles.

Les parents sont fous de douleur.

DUNKERQUE. — *Le port.* — La Chambre de commerce avait voté un crédit pour l'acquisition de torpilleurs pour la défense du port de Dunkerque. Dans une dernière séance on a donné communication d'une dépêche du ministre du commerce déclarant ne voir aucune combinaison financière pouvant permettre l'acquisition des torpilleurs.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — Le duc d'Hamilton est parmi les 115 passagers qui viennent de débarquer du paquebot *Calais Douvres*; il se rend à Paris.

La malle des Indes, débarquée la nuit dernière, était composée de 326 sacs de dépêches qui sont partis pour Brindisi par train spécial.

— *Extradition.* — Samedi est débarqué, accompagné de policemen anglais, le nommé Duffau, persepteur à Casteljaloux (Lot-et-Garonne), inculpé de faux et de détournement si il a été réunis aux mains de la police française qui va le conduire à Casteljaloux.

— *Affiches.* — Hier, la police a fait arracher des placards qui avaient été affichés pendant la nuit. Ces placards, écrits à la main, contenaient des menaces contre les Allemands qui habitent Calais et Saint Pierre.

CALAIS. — *Navires attendus au port de Calais* — *Eden Holme*, voilier. Parti d'Australie, direct pour Calais le 14 février avec 1500 tonnes de blé.

Unico, voilier. Parti de Buenos-Ayres, direct pour Calais le 29 mars avec 1100 tonnes de blé.

Usco, voilier. Parti de Baltimore, direct pour Calais le 30 avril avec 1100 tonnes de blé.

Ces trois navires sont consignés à M. A. Darquer.

Le voilier *Ingomar* parti de San Francisco pour Calais le 19 janvier a été abandonné, démâté et coulant bas, le 7 mars à 30 milles Ouest du Cap Horn. Son équipage a été recueilli par les voiliers anglais *Kinnet* et *Lake Ontari*.

— *Théâtre de Calais.* — Le 2 juin une troupe composée d'artistes de Paris viendra donner sur notre théâtre une représentation des *Parisiens en province*.

BERTINCOURT. — Une grange pleine de récoltes et une écurie appartenant aux sieurs Jean Baptiste Harlet et Jean Baptiste Chopin, tous deux cultivateurs à Hermies, ont été la proie des flammes dans la soirée de mercredi dernier.

Le feu s'est déclaré avec une telle violence qu'il a été impossible de sauver deux vaches qui étaient dans l'étable.

Les pertes s'élèvent à 7.500 francs ; il y a assurance.

BÉTHUNE. — Les fêtes de Béthune, fixées aux 1er et 2 juillet, promettent d'être brillantes. Il y aura un grand concours de pompes à incendie et un festival de musiques. Parmi les Compagnies de Sapeurs-Pompiers déjà inscrites on cite celles de Saint-Omer, Lens, Hénin-Liétard, Ferfay, Hazebrouck, Carvin, Roubaix, Valenciennes, Saint-Pol, Albert, Calais, Amiens, Armentières, plusieurs Compagnies de la Seine-et-Oise, de l'Oise, etc., etc.

FAUQUEMBERGUES. — On nous assure, dit le *Courrier du Pas-de-Calais*, qu'il est question d'entreprendre des travaux de sondage pour la recherche de la houille à Bomy. Si nos renseignements sont exacts, un habitant de cette commune aurait pris l'initiative de cette mesure et serait en rapport avec un chef sondeur et une société financière.

TENTATIVE DE MEURTRE A DOUAI

Une tentative de meurtre a eu lieu, hier, à Douai.

Le nommé Laurent Wery, âgé de [illegible] ans, belge, poussé par un sentiment [illegible] porté des coups de couteau [illegible] tiste Uhlein et à Catherine [illegible]

Les deux victimes ont reçu chacune une blessure assez grave ; [illegible] vie n'est pas en danger.

Wery a été immédiatement mis en état d'arrestation.

CANAL DE BERGUES

Avant projet d'amélioration. — Le préfet du Nord vient de prendre l'arrêté suivant :

Article 1er. — Les plan, notice et état indicatif des travaux à exécuter pour l'amélioration du canal de Bergues, seront déposés pendant vingt jours, du 25 mai au 15 juin 1883, tant à la Sous-Préfecture de Dunkerque qu'à la Préfecture (division des travaux publics), afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Art. 2. — Des registres d'enquête seront ouverts au mêmes lieux et pendant le même délai, pour recevoir les observations qui seraient faites sur le projet dont il s'agit.

Art. 3. — Une Commission composée de sept membres se réunira à la Sous-Préfecture de Dunkerque, à l'expiration du délai ci-dessus fixé, pour, dans un autre délai de vingt jours, donner son avis tant sur le projet que sur les observations auxquelles il aurait donné lieu.

Art. 4. — Sont nommés membres de cette Commission :

M. Trystram, député, conseiller général, président ;

M. Claeys, conseiller général, maire de Bergues ;

M. Demeezemacker, conseiller d'arrondissement et membre de la Commission administrative de la 1e section des waeteringues :

M. Vercoustre, conseiller d'arrondissement à Bourbourg et président de la 2e section des waeteringues ;

M. Alf. Petyt, vice-président de la Chambre de commerce de Dunkerque ;

M. Vancauwenberghe-Bellenger, filateur, membre de la Chambre de Commerce de Dunkerque ;

M. Boilaert, entrepreneur de transports à Dunkerque.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié et affiché dans les communes de Lille, Dunkerque, Bergues, Watten, Socx, Quaedypre, Hoymille, Bierne, Coudekerque, Cappelle, Coudekerque-Branche, Petite Synthe.

Ces publications seront constatées par des certificats des maires.

Art. 6. — M. le sous-préfet de Dunkerque est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

CAMBON.

LE PILLAGE DU CHATEAU DE COURCHELETTES

Nous avons annoncé que la gendarmerie avait arrêté deux individus, inculpés d'avoir participé au pillage du château de Courchelettes.

Les deux individus, qui ont été écroués à Douai, sont les nommés Lemire, marchand de volailles, demeurant à Cerbehem, et Castille, menuisier et cabaretier à Vitry.

Une perquisition opérée à leurs domiciles a amené la découverte d'une quantité de matelas, oreillers, vêtements, boîtes à cigares et à cigarettes, bouteilles, etc., etc ; tous ces objets ont été reconnus par leur propriétaire et proviennent du vol de Courchelettes

Malgré ces charges accablantes, Lemire et Castille continuent à nier toute participation à ce crime. Ils prétendent que les objets trouvés chez eux ont été achetés à une tierce personne.

Au dernier moment, une circonstance curieuse est venue prouver leur culpabilité d'une façon plus évidente encore.

Un bouton de gilet appartenant à l'un des voleurs et trouvé sur les lieux du vol a été reconnu comme appartenant à Castille.

Il semble que la bande qui a opéré à Courchelettes se composait de cinq ou six membres.

Mardi matin, en effet, des objets de literie et une canne à épée, provenant sans doute du vol du château de Courchelettes, ont été trouvés dans les jardins du nommé Caridroit, à Vitry. Ils y auront été déposés pendant la nuit par un individu qui redoutait une perquisition domiciliaire.

L'enquête se poursuit et l'affaire viendra certainement devant la session des assises qui s'ouvrira à Douai en août prochain.

Un dernier détail : le vol a été commis à l'aide d'une voiture qui a dû à peine suffire à enlever l'énorme quantité des objets volés. L'importance des soustractions est évaluée à 6,000 francs environ.

De plus, les dégâts commis à l'intérieur sont des plus importants ; les malfaiteurs, en effet, ont saccagé et pillé les appartements, enfonçant les portes, brisant les placards, etc., bref, les victimes de cet audacieux méfait subiront un préjudice considérable.

On pense généralement que Lemire et Castille font partie de la redoutable bande de voleurs qui depuis plusieurs années dévaste les poulaillers du canton de Vitry et des environs

État-Civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 20 AU 27 MAI. — Arthur Plouvier, petit Tournay. — Marie Dumoulin, St-Liévin. — Hermance Bossu, Cretinier. — Marie Leroux, Martinoire. — Zoé Lampe, Beck. — Hortense et Henri Decottignies, jumeaux, Plouys. — Delphin Glorieux, Beaulieu. — Hermance Ségard, Bas Chemin. — Julie Crombecq, Martinoire. — Ida Favier, Plouys.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 20 AU 27 MAI. — René Plouvier, 14 mois, petit Tournay. — Hélène Aerhout, 8 ans 9 mois, rue Enfer. — Emile Flipot, 2 mois 1/2, rue de la Mairie.

MARIAGE du 21 mai. — André Devernewaere, 23 ans, domestique et Rosine Dewaele, 20 ans, tisserande.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 20 MAI. — Thiérry Delcroix, 31 ans, tisserand et Céline Devernay, 30 ans, tisserande.

État-Civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 24 mai. — Emile Lepers, rue Notre Dame des Anges. — Gustave Maillet, rue du Tilleul. — Alphonse Prouvost, ruelle Desmettre.

DÉCÈS du 24 mai. — Léon Mylle, 3 mois 24 jours, rue du Tilleul. — Emile Delaunoy, 11 ans 2 mois, rue des Carliers.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille VANDEVENNE-BUISINE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Joseph VANDEVENNE, décédé à Roubaix, le 24 mai 1883, à l'âge de 72 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 27 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 28 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. *Les Vigiles et Laudes seront chantées le même jour, à 4 heures.* — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 156.

Les amis et connaissances de la famille FLEURY-CASTEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Charlotte CASTEL, décédée subitement à Wattrelos, le 23 mai 1883, à l'âge de 59 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 29 mai, à 9 heures, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bureau.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré en l'église paroissiale de Lys-lez-Lannoy, le lundi 28 mai 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis Florin-Joseph LEMAIRE, époux de Dame Joséphine DEFFRENNES, décédé à Lys-lez-Lannoy, le 23 avril 1883, dans sa 76e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en [illegible] paroissiale du Sacré-Cœur, à Roubaix, le [illegible] 23 mai 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Joseph PROUVOST, époux [illegible] Victoire MASQUELIER, décédé à Roubaix, le [illegible] mai 1881, à l'âge de 81 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 28 mai 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules TERRYN, veuf de Dame Philomène-Françoise VANHECKE, décédé à Roubaix, le 25 avril 1883, dans sa 37e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 28 mai 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Victoire FACON, veuve de Monsieur Eucher BRICHE, décédée à Roubaix, le 25 mai 1883, à l'âge de 71 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 28 mai 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Joseph DERVILLE, époux de Dame Caroline BONAVE, décédé à Roubaix, le 25 avril 1883, dans sa 69e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 28 mai 1883, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Augustin-Henri BONNIER, veuf de Dame Marie-Joseph LELEU, décédé subitement à Roubaix, le 22 mai 1882, dans sa quatre-vingt-trouième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

VARIÉTÉS

UNE SIMPLE HISTOIRE D'HIER

Elle avait dix-huit ans, et *Lui*, il en avait vingt-quatre ! *Elle* était blonde comme les blés, fraîche comme une rose qui vient de s'épanouir, et jolie comme une vierge, qu'auraient peinte en collaboration Raphaël et Murillo, ce qui est dire qu'il y avait un coin du ciel et un rayon de soleil sur sa joue et dans ses yeux ? *Lui*, il était brun et un peu pâle, mais son regard était ardent et sa lèvre vermeille. *Elle* était fille d'un comte de l'Empire, et *Lui*, fils de simple marin. *Ils* s'étaient rencontrés par hasard aux bains de mer, *Elle*, vêtue d'une robe de soie gris perle, et *Lui*, portant le costume d'enseigne de vaisseau. Un simple regard avait suffi pour embraser leurs deux cœurs, et ils s'aimèrent tout de suite, sans se le dire, mais sans douter un seul instant que cet amour dût avoir la durée de leur propre existence.

N'est-ce pas, d'ailleurs, ce qui a lieu, depuis que le monde est monde, et a-t-on jamais pu croire que l'on n'aimât pas pour toujours, quand on aimait réellement ?

Elle portait une couronne de vicomtesse, brodée sur le coin de ses mouchoirs, et le vieux notaire de sa famille aurait pu dire qu'elle apporterait une jolie dot à son mari, le jour de ses noces ! Quand à *Lui*, il était officier, après avoir fait d'excellentes études à Lorient, et s'il ne devait rien à personne, le ciel lui devait bien quelque chose pour l'intelligence, le dévouement et le courage dont il avait déjà fait preuve. Il aurait donc pu parfaitement faire sa demande en mariage, sûr d'être à la fois bien accueilli par la jeune fille et par les parents. Mais il était timide, et si un gros temps ne l'effrayait guère en mer, c'est à peine s'il osait lever les yeux sur celle qui lui avait pris le cœur et qui, depuis, le tenait en laisse, comme un vrai caniche qu'il était devenu.

Cela dura trois mois, et ce rêve ensoleillé passa avec la rapidité de l'éclair.

Un jour que le temps était triste et que la cloche du village voisin tintait d'une façon plaintive sous la feuillée, le facteur rural apporta au jeune marin une grande lettre au sceau officiel ; c'était l'ordre du départ ! Le congé était expiré, et le ministre informait le jeune officier qu'il devait aller s'embarquer, trois jours après, à Cherbourg, pour la Cochinchine !

Cela manquait peut-être de gaieté, mais c'était formel.

— *Tonnerre de Brest !* se contenta de grommeler l'officier de marine.

Non que ce *juron* soit absolument technique, mais parce qu'il lui rappelait ceux de *Cadillac*, qu'il avait vu jouer au Gymnase, il faut, alors, que je m'explique.

Et il prit son courage à deux mains, bien décidé, ce jour-là, à avouer son amour et à faire sa demande en mariage.

— Après tout, se dit-il en marchant, *elle* est riche et *elle* pourrait être duchesse ou marquise. Mais il n'y a plus de tabourets à la cour et par le temps qui court les fortunes les plus solides sont celles qui sont assises sur la valeur personnelle ! Or, je puis devenir amiral, et c'est là un titre, dont *elle* pourrait être fière.

Par malheur, à mesure qu'*il* approchait de la plage, où *il* avait l'habitude de la rencontrer, il sentait son courage faiblir, et quand il fut près d'*elle*, il ne trouva plus rien à lui dire, sinon que le ciel était bien sombre et l'avenir bien incertain. Après ces belles choses, il lui apprit qu'il partait le lendemain pour le port d'embarquement et qu'il ne reviendrait plus de longtemps.

Elle se sentit froid au cœur, un léger frisson agita tous ses membres, et *elle* eut bien envie de pleurer, tandis qu'*il* étouffa lui-même un violent sanglot sous une quinte de toux simulée ; puis, ils n'ajoutèrent rien et se séparèrent tristement sans s'avouer le doux et grave secret.

Seulement, au moment de se quitter, *elle* lui demanda s'*il* garderait avec plaisir un bouquet de bruyères sauvages, qu'*ils* avaient fait ensemble.

— Oh ! je serais trop heureux, fit *il*, si vous me le donniez ?

— Eh bien ! conservez-le, répondit *elle*, en souvenir de la Bretagne et de moi !

Il prit les brins de fleurettes, les cacha dans sa poitrine et s'enfuit comme un voleur qui aurait dérobé un trésor.

Le lendemain, *elle* s'asseyait, triste et seule, au bord de la mer, et *lui*, il remettait le pied sur la corvette qui devait l'emporter et à bord de laquelle il traversait bientôt l'Océan. Leur double pensée se rencontra plus d'une fois sans doute sur le nuage qui passe ou sur l'étoile qui se lève à l'horizon, mais ce fut tout, et si une voix secrète leur disait qu'*ils* s'aimaient, rien, cependant, n'était venu les en assurer !

Les jours, les semaines puis les années s'écoulèrent sans qu'il y eût moins de flots à l'Océan ou moins d'étoiles au ciel. Seulement, *elle* attendait toujours, et *lui*, il continuait à ne pas revenir !

Une génération succéda à une autre, les victoires de Sébastopol et d'Italie firent place à l'invasion ; la Prusse prit la revanche, si longtemps préparée et attendue, d'Iéna, et en France, où les choses durent, hélas ! si peu, le gouvernement lui-même disparut à son tour. Vint ensuite le crime de la Commune, Paris fut incendié, l'Empereur mourut en Angleterre, le Prince impérial fut tué en Zoulouland, et bien d'autres événements se produisirent.

Cependant, si tout changea, *elle* seule ne changea pas. Sans doute, ses cheveux, semblables à ceux de la *Belle aux cheveux d'or*, commencèrent d'abord à se cendrer doucement, puis à s'argenter peu à peu, mais sans qu'une ride s'ajoutât à son visage, sans que sa personne eût perdu une de ses grâces ou un de ces charmes. La jeune fille s'était faite jeune femme ; puis, celle-ci avait pris l'âge, auquel Balzac a consacré un de ses plus étincelants romans ; elle devint, ensuite, la *Femme de quarante ans*, de Galoppe d'Onquaire, et doubla même le cap terrible de la cinquantaine, ce cap redoutable et redouté des tempêtes, qui est pour la femme ce que le cap Horn est pour les marins ! Mais, ainsi qu'une honnête corvette traverse bravement ce dernier, en se riant de ses menaces et ses dangers, ainsi *elle* passa la cinquantaine, attendant toujours, et *lui*, continuant à ne pas revenir.

— Après tout, pensait-*elle*, *il* ne m'a rien dit, rien promis, et je lui suis restée fidèle, malgré lui, ça n'est pas sa faute ! Qui sait, d'ailleurs, s'il n'est pas mort ou s'il ne s'est pas marié ?

Alors, un sourire mélancolique effleurait sa lèvre, et elle ajoutait doucement :

— Ce qu'il y a de plus probable, en tout cas, c'est qu'il m'aura oubliée, depuis longtemps. Mais qu'importe, en somme ? Cet amour de Phénix ne m'aura-t-il pas aidée à traverser la vie et n'est-ce pas l'essentiel ? La septième merveille du monde, c'est Paris, mais la huitième, c'est une femme fidèle, et fidèle jusqu'à la tombe ! Or, j'aurai réalisé ce miracle et je serai restée toute la vie la fiancée d'un homme, qui ne m'aime plus, depuis longtemps, peut-être.

Elle en était là de ses réflexions quand, par une belle journée, dimanche dernier, elle promenait à la petite Provence, aux Tuileries, une joyeuse bande d'enfants et une plus joyeuse bande encore de chiens caniches.

Le caniche n'était pas seulement pour elle un excellent animal, il formait encore un emblème et il devenait à ses yeux ce que le bleu était devenu pour la duchesse de Phalsbourg. Elle aurait volontiers dit : le caniche est la devise de mon cœur !

Tout à coup, elle vit s'avancer de son côté un beau vieillard, encore très vert sous ses cheveux blancs, et que l'on reconnaissait, à son allure militaire non moins qu'à sa rosette de la Légion d'honneur et à sa tunique galonnée, pour un ancien officier supérieur.

Elle laissa tomber le peloton de laine qu'elle tenait à la main et *il* fit un vif mouvement de surprise.

— *Tonnerre de Brest !* s'écria-t-*il*, est-ce vous, marquise ou duchesse ?

— Pas plus l'une que l'autre, répondit-*elle*, mais toujours votre vieille amie d'autrefois, amiral !

— Vous m'avez, en effet, donné le titre qui m'appartient aujourd'hui, mais me serais-je donc trompé, quant au vôtre ?

Oui, vraiment, *il* s'était trompé et tout s'expliqua, cette fois, entre eux. *Elle* n'avait pas voulu se marier, espérant, elle ne savait quoi, et attendant, elle ne savait qui ? *Elle* avait adopté des orphelins et les faisait élever comme s'ils étaient à elle, tant l'instinct de la femme est d'être mère. *Lui*, il avait quitté la France avec un cœur brisé, et s'était mis à aimer l'Océan, comme il aurait pu aimer sa femme, et n'aima plus autre chose. Il avait constamment navigué et cela l'avait consolé de tout. Maintenant, il était à la retraite, et n'avait qu'un regret, celui de ne pas posséder un vieux camarade, auquel il aurait pu raconter toutes ses campagnes d'autrefois, y compris celle qu'il fit, un jour, sans succès, auprès d'une jeune et jolie Bretonne de leurs amies, qui lui avait, cependant, donné un bouquet de bruyères sauvages, dont il ne s'était jamais séparé.

— Avouez qu'il y eut bien de votre faute, amiral, si vous cûtes, alors, aussi peu d'audace et de succès.

— Je ne dis pas non, ma chère compatriote, mais puisque nous sommes restés libres, pourquoi ne reprendrions-nous pas le rêve interrompu, et n'achèverions-nous pas de conserver la vie que nous aurions pu passer ensemble !

Pour toute réponse, *elle* lui tendit la main, qu'*il* prit avec effusion, et l'on dit que dans quelques semaines il y aura un riche mariage à Saint-Augustin.

Cette histoire d'amour peut paraître d'autant plus invraisemblable qu'elle est plus vraie. Seulement, les Bretons, en général, et les marins, en particulier, sont des gens qui restent jeunes toujours, ayant la meilleure de toutes les jeunesses, celle du cœur, et je ne serais pas étonné que ces deux amoureux du bon vieux temps ne trouvassent encore les moyens d'être les gens du monde les plus heureux pendant un quart de siècle ! Par exemple, ce qui me surprendrait beaucoup, c'est qu'ils finissent, comme tous les héros de Berquin, et eussent « beaucoup d'enfants ».

Mais, bâte l'une fois n'est pas coutume, et puis, d'ailleurs, ceci n'est pas un *conte*, mais une *simple histoire d'hier*.... et d'avant-hier !

FORTUNIO.

BULLETIN DU COMMERCE

LAINES

Circulaire de M. Paul Pierrard, courtier.

Londres, le 26 mai 1883.

Enchères de laines, deuxième semaine, 2e série

Malgré l'interruption des ventes pour les courses, mercredi dernier, l'affluence des acheteurs est restée nombreuse aux enchères de la 2e semaine.

Avec des catalogues très importants en laines supérieures à peigne d'Australie, la concurrence a été très-vive entre les acheteurs anglais et les français, surtout pour les laines à chaîne extra de Port Philippe.

Les *Van-Diémen* sont plus recherchées en suint léger qu'en lavées à dos mal réussies et de rendement douteux. Certaines marques ne conservent pas leur grande finesse d'autrefois.

Il y a une hausse soutenue de 1/2 denier par livre sur les meilleures *Sydney* en suint, fines, nerveuses et propres ; ainsi que sur certains autres genres plus recherchés qu'au début.

Sur les laines mérinos courantes à peigne d'*Australie*, on trouve souvent une augmentation moyenne de 10 centimes par kilog. dégraissé.

Les *croissées communes* et mi-longues sont aussi mieux tenues qu'à l'ouverture.

On offre beaucoup d'agneaux défectueux et peu de genres fins, propres et sans mélange de parties communes.

Les *scoured* peignables et les *pièces* de tous genres restent en faveur.

Les *Nouvelle-Zélande* à chaîne obtiennent des prix au Port Philippe, de même finesse, qu'elles peuvent remplacer.

Pour les *Australie* à carde et les *Cap de Bonne Espérance*, la demande continue active aux cotes du début.

Il est difficile de faire des rectifications sur les genres qui ont mal rendu, parce que les vendeurs ne les adjugent pas.

L'intérieur achète un peu moins que l'exportation. Les États-Unis opèrent assez grandement sur les genres habituels.

Jusqu'à présent on a offert 91,242 balles, desquelles 83,719 balles sont vendues et 7.525 balles retirées. Dans les 10 catalogues de la 3e semaine on offrira 13,253 b Sydney, 19,426 b Port Philippe, 6,791 b Adélaïde, 1,616 b Van Diémen, 2,902 b. Swan River, 16,214 b. Nouvelle Zélande; ensemble 60,201 balles d'Australie et 5,352 balles du cap de Bonne-Espérance.

Les cours des *Peignés* et des *Fils* se sont bien soutenus cette semaine ; on a manqué des affaires pour 10 ou 15 centimes de différence au kil. et même, nous dit-on, pour 30 jours de crédit on 1/2 pour cent. Mais il n'y a encore jusqu'ici aucune augmentation de prix à constater, malgré l'activité des transactions.

Il en est de même dans les *Blousses*, dont les cours ne sont pas encore influencés par ceux de la vente de Londres.

La Façon conserve toujours la même position.

Fourmies, le 26 mai 1883.

(*Journal de Fourmies.*) V. BACHY.

PARIS, 26 mai. — *Huile de Colza* 10 k. fut com. esc. 1 0/0 : courant 103 .., juin 99 .., juil-août 84 50, 4 derniers 76 50. — *Huile de lin* : courant 56 50, juin 56 25; juil-août 57 25, 4 derniers 58 50. — *Sperméthes* 1re q. 1kn. 80 (fût c. esc. 10 k.) : courant 48 75, juin 49 50; juil-août 50 50, 4 derniers 51 25 ... — *Mères brutes ss* : disp. 54 ... à 54 25. — *Sucres blanc. n° 3* : courant 62 25 juin 62 50, juil-août 63 50, 4 d'octobre 60 60. — *Sucres raffinés* 156 .. à 157 .., — *Farines 9 marques* courant 57 50 juin 57 75, juillet-août 58 80; 4 derniers 59 50. — *Marque Corbeil* : 59 ... — *Blés* : courant 1620; juin 23 40; juillet, août 27 ..; 4 derniers 27 60 — *Seigles* : courant 17 .., juin 17 .. ; juillet-août 17 75 4 derniers 19 25

LILLE, 26 mai — Sucre indigène 88 degrés cours ofin 53 25. Id. nos 7 à 9 .. Id. en pains 6 k. n° 1, 109 .. Sucre numéro 3, ... Id. indigène n° 3 ... 36 betteraves disponibles .. ... id. courant ... Id. Grains disponibles ... Id. fin 1re qual. disponible ... Id. fin 1re qual. courant ... Id. moyenne disponible ... 2. à livrer, premier ... Id. janvier ... Id. 4 c'été .. Id... 4 derniers ... id. genevrin ....

ANVERS, 26 mai. — Froments : affaires calmes prix tenus.

Seigles fermes.

Pétrole : Tendance faible

Disponible 18 1/2 ; Courant, 18 1/2 ; juillet 18 3/4 mai, 19 1/4; 4 derniers